
**Département
 du Doubs**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190910-102-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2019

N° 102/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 2 septembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 17 septembre 2019,

Objet de la délibération :
MSAP Amancey : demande de subvention

| Nombre de membres) | |
|-----------------------|----|
| - En exercice : | 99 |
| - Présents titulaires | 54 |
| - Absent(e)s : | |
| · Dont suppléé(e)s | 5 |
| · Dont représenté(e)s | 13 |
| · Excusé(e)s : | 7 |
| · Non excusé(e)s : | 20 |
| - Votants | 72 |

Résultat du vote

| | |
|----------------|----|
| - Pour : | 72 |
| - Contre : | |
| - Abstention : | |

*Extrait du Registre des Délibérations du
 Conseil Communautaire de la Communauté de
 Communes Loue Lison (C.C.L.L.)*

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le dix septembre

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'espace culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Bole Léon à M. Maire Pierre, Mme Breuilot Laurence à M. Stadelmann Jean-Claude, M. Bart Adrien à M. Marechal Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à Mme Petitot Marie-Jeanne, M. Chabod Gérard à M. Pernin Daniel, Mme Galmiche Christelle à M. Amiez Yves, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Faivre-Pierret à M. Bouquet Philippe, M. Vergéy André à Mme Beauvais Michèle

Procuration

Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge suppléé par M. Juste Hubert, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard

Suppléé(e)s

Excusé(e)s

Mme Muller Valérie, Ms. Teles Patrick, Nicolet Jean-Paul, Dugourd Pascal, M. Roland Jean-Louis, Daudey Louis & Bourquin Michel

Absent(e)s

Mmes Faillenet Maryse, Breuilot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Edme Philippe, Laithier Didier, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Laporte Jean, Petetin Yves, Chatelain Claude, Danguy Alain, Paul Jacques, Simon Gilles & Bruchon Pierre

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme Kowal-Bondy Nathalie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Deux Maisons de Services et d'Accueil au Public sont installées sur le territoire Intercommunal, l'une à Amancey et l'autre à Quingey.

Le fonctionnement de ces équipements est aidé par l'État via le FNADT et via le fonds Inter-opérateur à hauteur de 25 % plafonné chacun à 15 000 €, soit pour la MSAP d'Amancey :

| Budget de fonctionnement prévisionnel | 98 896.00 € | Subvention | |
|---------------------------------------|--------------------|----------------------------|--------------------|
| | | | |
| | | FNADT 25 % | 15 000.00 € |
| | | Fonds Interopérateurs 25 % | 15 000.00 € |
| | | CCLL | 68 896.00 € |
| TOTAL | 98 896.00 € | | 98 896.00 € |

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessus pour la MSAP d'Amancey,
- Autorise le Président à solliciter les subventions,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Fait et délibéré en séance, le 10.09.19

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

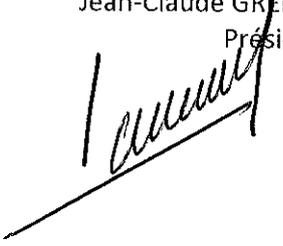
Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20190910-102-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/09/2019


Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS